



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Meteorologie

Question écrite n° 29635

Texte de la question

Reponse. - Les sociétés de télévision programment fréquemment des émissions d'informations météorologiques, celles-ci faisant l'objet d'une écoute attentive des téléspectateurs. C'est ainsi que les sociétés Antenne 2 et France Régions 3 diffusent un bulletin météorologique national dans leurs différents journaux. La société France Régions 3, dont la vocation est à la fois nationale et régionale, présente également des informations météorologiques locales lors de ses journaux régionaux. Cette pratique va au-delà des obligations contenues dans leurs cahiers des missions et des charges. Par ailleurs, France Inter diffuse quotidiennement onze bulletins météorologiques, auxquels s'ajoutent deux bulletins de météorologie marine. En certaines périodes de l'année, notamment l'hiver, ou en cas d'intempéries exceptionnelles, des communiqués supplémentaires sont diffusés dans les journaux parlés. La nouvelle radio d'information continue de Radio-France « France-Info » programme pour sa part quarante communiqués quotidiens de météorologie au rythme de deux par heure. Par ailleurs, les stations locales de Radio-France diffusent des bulletins météorologiques donnant les précisions nécessaires correspondant à leur zone de service. En outre, il convient d'indiquer que des informations plus précises, nécessaires à certaines professions mais n'intéressant pas le grand public, peuvent être consultées par tous les détenteurs d'un décodeur compatible avec le système Antiope, grâce à un service d'émission de vidéographie diffusée par la société TF 1. Enfin, les professionnels peuvent recourir aux nombreux répondants téléphoniques mis en place par la météorologie nationale, ainsi qu'aux informations accessibles par le service minitel 36-15 code meteo.

Texte de la réponse

Reponse. - Les sociétés de télévision programment fréquemment des émissions d'informations météorologiques, celles-ci faisant l'objet d'une écoute attentive des téléspectateurs. C'est ainsi que les sociétés Antenne 2 et France Régions 3 diffusent un bulletin météorologique national dans leurs différents journaux. La société France Régions 3, dont la vocation est à la fois nationale et régionale, présente également des informations météorologiques locales lors de ses journaux régionaux. Cette pratique va au-delà des obligations contenues dans leurs cahiers des missions et des charges. Par ailleurs, France Inter diffuse quotidiennement onze bulletins météorologiques, auxquels s'ajoutent deux bulletins de météorologie marine. En certaines périodes de l'année, notamment l'hiver, ou en cas d'intempéries exceptionnelles, des communiqués supplémentaires sont diffusés dans les journaux parlés. La nouvelle radio d'information continue de Radio-France « France-Info » programme pour sa part quarante communiqués quotidiens de météorologie au rythme de deux par heure. Par ailleurs, les stations locales de Radio-France diffusent des bulletins météorologiques donnant les précisions nécessaires correspondant à leur zone de service. En outre, il convient d'indiquer que des informations plus précises, nécessaires à certaines professions mais n'intéressant pas le grand public, peuvent être consultées par tous les détenteurs d'un décodeur compatible avec le système Antiope, grâce à un service d'émission de vidéographie diffusée par la société TF 1. Enfin, les professionnels peuvent recourir aux nombreux répondants téléphoniques mis en place par la météorologie nationale, ainsi qu'aux informations accessibles par le service minitel 36-15 code meteo.

Données clés

Auteur : [Mme Boutin Christine](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29635

Rubrique : Audiovisuel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 août 1987, page 4829

Réponse publiée le : 18 janvier 1988, page 236